

« Changer de lunettes »

**Un spectacle de théâtre-forum
pour questionner nos représentations sur les étranger.es
et aborder la question de la discrimination raciale.**

Il s'agit de partir de nos propres représentations des étranger.es pour aborder la question de la discrimination raciale.

Souvent, nous pensons que ce sont les autres qui pratiquent la discrimination raciale, pas nous. Mais la discrimination raciale trouve aussi ses bases dans les représentations que nous nous faisons des étranger.es et ces représentations nous traversent tou.tes.

Ce spectacle propose d'abord à chacun.e de se questionner sur ses propres représentations et de les débusquer pour ensuite faire forum sur quelques situations de discrimination.

Le spectacle est conçu pour être mis en œuvre avec tous publics, jeunes et adultes, citoyen.nes et acteurs sociaux professionnels.

La compagnie est par ailleurs à même de diriger un atelier ou une formation professionnelle pour mettre en travail ces questions.

Principes d'un spectacle de théâtre-forum :

Nous jouons une première fois le spectacle, pour que chacun en saisisse le sens. Nos scènes disent des réalités qui ne nous conviennent pas et en dévoilent les enjeux. Elles sont construites comme des questions : comment faire pour changer cela ?

Nous rejouons une deuxième fois chaque scène. Dans la salle, pas des spectateurset spectatrices passifs mais des acteurs et actrices du débat. Les spectateurs et spectatrices qui le souhaitent viennent sur scène remplacer le protagoniste pour jouer leur point de vue et tenter de faire bouger les choses.

Faire forum, c'est s'essayer ensemble à l'action transformatrice et peser ses conséquences. C'est une assemblée et c'est une fête. C'est un acte à commettre ensemble. Pour que demain, les choses ne soient plus tout à fait comme avant.

La création de ce spectacle :

Le spectacle a été créé avec les comédien.nes de la compagnie et à partir de leurs propres situations et de leurs propres représentations.

Il n'était pas question pour nous de « faire la morale » aux autres mais bien de nous questionner tous honnêtement sur nos représentations.

Nous n'Abandonnerons Jamais l'Espoir (NAJE)
Association loi 1901 déclarée le 14 mars 97 à Antony
N°SIRET : 412 376 477 000 11 Code APE : 9001Z
N° formation professionnelle : 11 92 09 76 392
Adresse postale: 37 bis Avenue Miss Cavell 94100 Saint Maur Des Fosses
Courriel : contact@compagnie-naje.fr
site : www.compagnie-naje.fr
Téléphone : 01 46 74 51 69



Le contenu du spectacle :

Le spectacle est composé de trois parties :

1/ De courts tableaux ou récits sur nos représentations dans plusieurs domaines (sur l'âge, sur le genre, sur les communistes, sur les juifs, sur les revenus, sur les habits des groupes sociaux, sur les orientations sexuelles...). Sur cette première partie, nous proposons au public de faire des commentaires, de relater d'autres situations....

2/ Quelques tableaux concernant des représentations raciales sans mauvaises intentions. Sur cette deuxième partie nous proposons : sur certaines situations, des commentaires du public et sur d'autres, du forum.

3/ Des situations de discrimination raciale dans l'espace public, dans les services et sur les lieux de travail sur lesquelles nous proposons au public de faire forum.

L'équipe du spectacle :

6 comédien.nes et l'animatrice du débat et du forum.
Notre équipe est constituée de comédien.nes de plusieurs origines.

Conditions techniques du spectacle :

Nombre de spectateurs.trices : minimum 30 maximum 300.

Attention : au-delà de 300 spectateurs.trices, une sonorisation de l'ensemble du plateau de jeu est nécessaire (micros statiques ou micros cravates et régisseur son pour les installer et en assurer la conduite)

Durée du spectacle : 1 heure 15 minutes à 1 heure 30 minutes soit 1/2h de spectacle initial suivie du forum.

Temps d'installation : l'équipe doit pouvoir s'installer et répéter sur l'espace scénique au minimum 3 heures avant la représentation.

Espace de jeu : Ce spectacle peut s'adapter à tous espaces et ne nécessite pas forcément une scène.

Sonorisation : en dessous de 300 spectateurs.trices et à condition que l'acoustique de la salle soit correcte, un micro sans fil suffit.

Lumières : une fiche technique appropriée à la salle choisie sera fournie par la compagnie. Elle diffèrera selon qu'il s'agit d'une salle déjà équipée ou non en lumières. (Si l'intervention a lieu en région parisienne dans une salle non équipée, la compagnie peut fournir les quelques projecteurs et la sono).

Nous n'Abandonnerons Jamais l'Espoir (NAJE)
Association loi 1901 déclarée le 14 mars 97 à Antony
N°SIRET : 412 376 477 000 11 Code APE : 9001Z
N° formation professionnelle : 11 92 09 76 392
Adresse postale: 37 bis Avenue Miss Cavell 94100 Saint Maur Des Fosses
Courriel : contact@compagnie-naje.fr
site : www.compagnie-naje.fr
Téléphone : 01 46 74 51 69



Possibilités annexes au spectacle :

La compagnie peut étudier l'opportunité de diriger :

- un atelier avec un groupe de citoyen.nes jeunes ou adultes ou de professionnel.les. Cet atelier peut aboutir à une création d'un théâtre-forum ou proposer un travail interne au groupe.
- une formation pour des acteurs sociaux professionnels (personnels en relation avec le public, acteurs et actrices de la lutte contre les discriminations ...)

Conditions financières du spectacle

Pour une représentation unique : 2 800 € TTC

La deuxième représentation dans la même demi journée : 1 120 € TTC

Auxquels il faut ajouter les frais de transport en fonction du lieu de la représentation, des frais de repas, et des frais d'hébergement s'il n'est pas possible de faire l'aller-retour dans la journée.

Nota : NAJE n'est pas assujettie à la TVA

Fiche administrative

“ Nous n'Abandonnerons Jamais l'Espoir ” Sigle : NAJE

Adresse postale : 37 bis Avenue Miss Cavell 94100 Saint Maur Des Fosses

Siège social : Chez JP Ramat, 57 rue Roger Salengro 92160 ANTONY

Tel et fax : 01.46.74.51.69.

E mail : contact@compagnie-naje.fr

Site : <http://www.compagnie-naje.fr/>

N° SIRET : 412 376 477 000 11

CODE APE : 9001Z (arts du spectacle vivant)

Association loi 1901

Déclarée en Préfecture d'Antony le 14 mars 1997 sous le numéro 16109121

Journal Officiel du 5 avril 97, article 1356

Président : Jean Jacques Hocquard

N° de Formation professionnelle : 11 92 09 76 392

Licence d'entrepreneur du spectacle catégorie 2

Nous n'Abandonnerons Jamais l'Espoir (NAJE)
Association loi 1901 déclarée le 14 mars 97 à Antony
N°SIRET : 412 376 477 000 11 Code APE : 9001Z
N° formation professionnelle : 11 92 09 76 392
Adresse postale: 37 bis Avenue Miss Cavell 94100 Saint Maur Des Fosses
Courriel : contact@compagnie-naje.fr
site : www.compagnie-naje.fr
Téléphone : 01 46 74 51 69

